

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS - CAMPAGNE 2023

Comité de sélection

L'administrateur provisoire de l'ENS de Lyon,

ARRÊTE

VU le code de l'éducation, notamment dans ses articles L. 712-2, 5° et L952-6-1, et le cas échéant L713-9 ;
VU la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités ;
VU le décret n° 84-431 du 6 juin 1984, et notamment ses articles 9 à 9-3, et 26-1-1° ;
VU le décret n° 2022-822 du 16 mai 2022 fixant des dispositions dérogatoires à la proportion minimale de quarante pour cent de chaque sexe dans la composition des comités de sélection institués en vue des concours de recrutement des professeurs des universités relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
VU l'arrêté du 15 juin 1992 fixant la liste des corps des fonctionnaires assimilés aux professeurs des universités et aux maîtres de conférences ;
VU les arrêtés du 13 février 2015 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences et des professeurs des universités ;
VU la proposition de l'Administrateur provisoire au conseil d'administration restreint ;
VU l'avis du conseil scientifique restreint du 9 février 2023 ;
VU la décision du conseil d'administration restreint du 9 février 2023.

Article 1 :

Le comité de sélection pour le poste de **maître de conférences en « Géophysique » n°0269**, de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon, est constitué ainsi qu'il suit :

Président(e) : Olivier THUAL

Vice-Président(e) : Francesca CHILLA

Membres appartenant à l'ENS de Lyon :

CHAMBAT Frederic, MCF

CHILLA Francesca, PU

MICHAUT Chloé, PU

VENAILLE Antoine, CR

WINISDOERFFER Christophe, MCF

Membres extérieurs à l'ENS de Lyon :

ABRAMIAN Anaïs, CR

DALIBARD Anne-Laure, PU

DEREMBLE Bruno, CR

DUFRESNE Jean-Louis, DR

DUTRIEUX Pierre, Rang A

ORUBA Ludivine, MCF

THUAL Olivier, PU

Fait à Lyon, le 16/03/2023

L'Administrateur provisoire de l'ENS de Lyon

Yanick RICARD

